

Pôle ressources
Direction des services juridiques

Lorient, le

Objet : Délégation de signature à Madame Emilie LAUDREN

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les dispositions de son article L.5211-9 ;

Vu le procès-verbal de la réunion du Conseil communautaire en date du 16 juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Président de Lorient Agglomération ;

Vu la délibération en date du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil communautaire a délégué une partie de ses pouvoirs au Président de Lorient Agglomération ;

Vu l'organisation des services communautaires ;

Considérant que Madame Emilie LAUDREN occupe le poste de Directrice Générale Adjointe chargée du pôle Développement et Attractivité ;

Considérant que la Direction Finances et Prospectives est temporairement placée sous la responsabilité d'Emilie LAUDREN ;

Considérant que Madame Kristell SIRET-JOLIVE occupe le poste de Directrice Générale des Services ;

Considérant que dans l'objectif de faciliter au quotidien le fonctionnement de l'administration communautaire et d'en renforcer l'efficacité et la réactivité, il y a lieu d'accorder à Madame Emilie LAUDREN une délégation de signature eu égard aux responsabilités qui lui sont confiées ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Une délégation de signature est accordée sous la surveillance et la responsabilité du Président de Lorient Agglomération à Madame Emilie LAUDREN, Directrice Générale Adjointe chargée du pôle Développement et Attractivité, à l'effet de signer tous documents liés à l'activité du pôle dont elle assume la responsabilité et de la Direction Finances et Prospectives, dès lors qu'ils ne sont pas de nature à engager Lorient Agglomération vis-à-vis des tiers.

Madame Emilie LAUDREN bénéficie cependant d'une délégation de signature à l'effet de signer tous les actes se rapportant à la préparation, la rédaction, la passation et l'exécution des marchés relevant du pôle dont elle assume la responsabilité et de la Direction Finances et Prospectives, conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Madame Emilie LAUDREN bénéficie par ailleurs d'une délégation à l'effet de signer :

- Les courriers de réponse aux réclamations des demandeurs d'aide économique ne remplissant pas les critères définis par Lorient Agglomération pour en bénéficier
- Les conventions d'occupation temporaire du domaine public maritime de l'Etat
- Les conventions de don et de prêt des biens mobiliers
- Les courriers aux communes relatifs aux conventions de prestations de services (en amont de la signature de la convention : propositions chiffrées et exécution : point d'étape sur les missions réalisées)

ARTICLE 2 : Madame Emilie LAUDREN bénéficie de la délégation de signature accordée au Directeur du Développement Economique; à la Directrice du Développement Touristique et du Nautisme et à la Directrice Finances et Prospectives lorsque ceux-ci sont absents ou empêchés.

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 056-200042174-20240326-ARR_202410-DE

ARTICLE 3 : Madame Emilie LAUDREN bénéficie de la délégation de signature accordée à Madame Kristell SIRET-JOLIVE, Directrice Générale des Services, lorsque celle-ci est absente ou empêchée, dans l'ordre de priorité suivant :

- Madame Emilie LAUDREN, Directrice Générale Adjointe chargée du pôle Développement et Attractivité ;
- Madame Valérie LE BEC, Directrice Générale Adjointe chargée du pôle Aménagement, Environnement et Transports ;
- Monsieur Stéphane BELZ, Directeur Général Adjoint chargé du pôle Ingénierie et gestion techniques ;
- Madame Carole TILLY, Directrice Générale Adjointe chargée du pôle Ressources.

ARTICLE 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Emilie LAUDREN, la délégation de signature qui lui est confiée, en application des articles 1 et 2 du présent arrêté, est exercée par Madame Kristell SIRET-JOLIVE, Directrice Générale des Services.

ARTICLE 5 : L'arrêté du 31 mars 2023 portant délégation de signature à Madame Emilie LAUDREN est abrogé.

ARTICLE 6 : Madame la Directrice Générale des Services de Lorient Agglomération est chargée de l'exécution du présent arrêté qui peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Le Président,

Fabrice LOHER

Certifié exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le 26/03/24
La publication le 26/03/24
La notification le 26/03/24

Signé par : Fabrice Loher
Date : 25/03/2024
Qualité : Président

DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE RESSOURCES HUMAINES LORIENT AGGLOMERATION

Nature de l'acte/document	Signataire
Tout document se rapportant aux procédures de grève	Président
Sanctions disciplinaires du 4 ^{ème} groupe	
Conventions avec le Centre De Gestion relatives à des prestations complémentaires	Voir tableau délégation de signature en matière de commande publique

<p>Conventions de mise à disposition des agents communautaires</p> <p>Courriers de recrutement dans le cadre de mobilités externe et interne</p> <p>Conventions (et courriers d'accompagnement) relatives à la reprise financière des CET conclues entre collectivités et/ou EPCI lors de la mobilité des agents</p> <p>Courriers de recrutement sur contrat d'engagement à durée déterminée - contrats de projets (articles L.332-24 à L.332-26 du code général de la fonction publique)</p> <p>Contrat de projet</p> <p>Arrêtés individuels de stagiairisation</p> <p>Arrêtés portant titularisation</p> <p>Arrêtés établissant les tableaux d'avancement de grade</p> <p>Courriers de nomination dans le cadre d'un avancement de grade</p> <p>Arrêtés individuels d'avancement de grade</p> <p>Arrêtés établissant les listes d'aptitude de la promotion interne</p>	<p>Vice-Présidente en charge des ressources humaines et de l'achat public</p>
--	---

Courriers d'inscription sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne	
Arrêtés individuels de promotion interne	
Courriers de recrutement en apprentissage	
Conventions en matière d'apprentissage	
Courriers de réponse à une demande de Compte Personnel de Formation	
Arrêtés relatifs aux élections professionnelles	
Convocations membres CAP, CT, CHSCT	
Sanctions disciplinaires du 3 ^{ème} groupe	
Courriers de réponse aux réclamations relatives aux conventions de prestations de services, de coopération et de mutualisation conclues avec les communes membres ou les partenaires extérieurs	

Conventions portant détachement d'agents	Directrice Générale des Services
Courriers préalables à l'engagement d'une procédure disciplinaire (convocation de l'agent...)	
Sanctions disciplinaires des 1 ^{er} et 2 ^{ème} groupes	

<p>Conventions avec le Centre De Gestion (CDG) relatives aux commissions de réforme et comités médicaux</p> <p>Arrêtés abandon de poste</p> <p>Arrêtés de licenciement</p> <p>Arrêtés de non titularisation</p> <p>Courriers de mise en œuvre d'une Période Préparatoire au Reclassement et arrêtés</p> <p>Courriers de service non fait</p> <p>Courriers et arrêtés relatives aux ruptures conventionnelles</p> <p>Conventions avec le CDG relatives au recrutement de remplaçants</p> <p>Courriers procédure de recrutement (hors courrier de recrutement positif au candidat retenu)</p> <p>Courriers relatifs à l'affectation des agents</p> <p>Arrêtés portant avancement d'échelon</p> <p>Arrêtés relatifs à la retraite</p> <p>Arrêtés portant détachement</p> <p>Arrêtés portant mise à disposition</p> <p>Arrêtés portant mise en disponibilité</p> <p>Arrêtés portant mutation</p> <p>Arrêtés relatifs au temps partiel</p>	<p>Directrice Générale Adjointe en charge du pôle ressources</p>
---	--

Directrice Générale Adjointe en charge
du pôle ressources

Arrêtés relatifs aux arrêts maladie
Arrêtés relatifs aux accidents de travail et maladie professionnelle
Tous documents ou actes se rapportant à la déclaration et la prise en charge des accidents de travail et des maladies professionnelles
Arrêtés portant reclassement
Arrêtés relatifs au congé longue maladie et longue durée
Arrêtés relatifs au congé parental
Arrêtés relatifs à une démission
Arrêtés relatifs au congé maternité et paternité
Arrêtés relatifs à la NBI
Arrêtés relatifs au régime indemnitaire
Arrêtés relatifs aux régies
Contrats de travail (hors contrat de projet) de droit public ou de droit privé
Conventions de stage
Autorisations de cumul d'activités
Etats de service fait
Certificats et attestations portant sur la situation des agents
Arrêtés de retrait sur salaire
Bordereaux, demandes de subventions, enquêtes, imprimés